

Yannick LEBRETON
Président de l'Association de
Sauvegarde de l'Environnement
de Senlis-Garnes

Senlis, le 10 juin 2006

Commission particulière du débat public
Prolongement de l'A 12(CPDP)
41, boulevard Vauban- Immeuble KEOBS
78 280 GUYANCOURT

Objet : Pourquoi nous sommes contre le projet de Prolongement de la A 12.

Messieurs,

Nous avons assisté à plusieurs débats publics lors desquels le Projet était défendu par des équipes de la DDE.

Tout d'abord, en tant qu'ingénieur ayant exercé dans plusieurs entreprises nationales de travaux publics, j'ai été extrêmement surpris de la pauvreté des arguments développés par les équipes de la DDE qui semblent être une justification à posteriori d'un projet politique de maillage systématique du réseau autoroutier autour de la région parisienne:

- Une estimation des coûts comparatifs des projets concurrents aménagement de la RN 10 et Prolongement de la A12 complètement disproportionnés. De simples ratios au Km contredisent ces estimations.
- Une étude de trafic contredite par des expertises indépendantes récentes.
- Le développement de la notion de « boulevard urbain » appliquée à une réaffectation de la RN 10 relève de la pure affabulation (certains diraient de la poudre aux yeux) quand on évalue raisonnablement le trafic futur qui restera inévitablement très élevé voire supérieur à l'existant
- Les spécialistes, qui ont travaillé depuis plus de trente ans sur les « replâtrages » de la RN 10 auraient dû, depuis longtemps, prévoir un maximum de passages en « tranchées couvertes » ce qui auraient améliorées tant la fluidité du trafic que l'environnement des communes traversées, et probablement à moindre coûts.

Ensuite et au nom de l'Association de Sauvegarde de l'Environnement d'une des communes du Parc Naturel Régional, nous nous opposons catégoriquement:

- Au non respect de la Charte du Parc par des organismes d'état.
- A la destruction progressive d'un espace naturel et rural à moins de 40 Km de Paris, indispensable à l'équilibre de la région Ile de France et qui doit être préservé.
- Que voulons nous laisser à nos enfants ?

- Un univers sans discontinuité de Béton et d'Autoroutes polluantes et bruyantes
- Ou des espaces de détente

A ce titre, il suffit de se promener, dans les espaces boisés ou sur les routes du Parc Régional de la Haute Vallée de Chevreuse, pour apprécier, au nombre de marcheurs et de cyclistes venant des environs, la grande attractivité du Parc pour les non résidents.

Mais au-delà d'une querelle de clochés qui semble, dans cette affaire, opposer les « Nantis du Parc Régional » et les « Pauvres qui habitent autour de la RN 10 » c'est bien **de la politique nationale d'aménagement du territoire qu'il s'agit :**

A ce titre c'est de la décentralisation des activités dans toute la France d'abord qu'il faudrait parler.

Pour défendre le projet de Prolongement les gens de la DDE agitent la sacro sainte création d'emplois dans des zones nouvelles et pour de technologies nouvelles...encore et toujours en région parisienne ... et pourquoi pas en province ?

Ensuite **c'est la politique actuelle des transports, qui aujourd'hui aboutit à la multiplication des camions pollueurs, bruyants et dangereux à l'opposé d'une optimisation du rail ou des canaux qu'il faudrait étudier dans le souci du bien être de nos descendants.**

En conclusion, voilà messieurs quelques idées de base, d'ailleurs déployées par de nombreuses associations et personnes de bon sens, **qui nous amènent à nous opposer fermement au prolongement de la A 12 et a privilégier, en contre partie, l'aménagement de la RN 10 en l'enterrant au maximum, ce qui aurait dû être envisagé depuis longtemps.**

Dans l'attente d'une décision dans ce sens, nous vous prions de croire, Messieurs, en l'expression de nos sentiments distingués.

Pour l'Association, son Président

Yannick LEBRETON